

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 16 JUIN 2015

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 5 juin 2015.

- Présents : 13 / 20 (cf. liste d'émargement en annexe)
- Votants : 12 / 15

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10.

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Hamid Bourdillat au nom des représentants des parents d'élèves, conformément à la résolution adoptée au cours du 1^{er} Conseil d'Etablissement de l'année en cours.

Ordre du jour

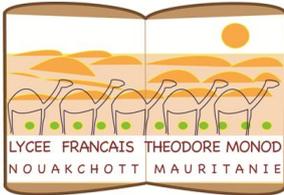
1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Etablissement du 17 février 2015
2. Calendrier de fin d'année et examens
3. Bilan pédagogique de l'année
4. Structure pédagogique pour la rentrée 2015
5. Modification du règlement intérieur
6. Recrutement et carte des emplois
7. Frais de scolarité 2016-2017
8. Questions diverses

Le secrétaire de séance

Le Proviseur

Hamid BOURDILLAT

Bruno LASSAUX



I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 17 février

Monsieur le Proviseur demande s'il y'a des remarques sur le PV du 17 février 2015.

Dans la partie relative au compte financier, Monsieur Perpoil souhaite remplacer: « *M. Perpoil réitère à titre syndical, son désaccord relatif à la contribution de 6% sur les droits de scolarité* » par la phrase suivante « *M. Perpoil réitère, au nom de la fédération syndicale qu'il représente au CE, son désaccord relatif à la contribution de 6% sur les droits de scolarité* ». Ce changement sera pris en compte et le PV du 17 février modifié.

Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

II. Calendrier de fin d'année et examens

Monsieur le Proviseur présente le calendrier de fin d'année sous la forme d'un tableau en insistant particulièrement sur le calendrier des examens, les réunions institutionnelles et les événements plus conviviaux. Les écrits du bac et des épreuves anticipées se sont bien déroulés, sans incident. Il intervient ensuite sur les tests d'admission où il a été constaté un recul significatif du niveau des participants. Monsieur Sylla, conseiller consulaire, intervient sur la cause qui, selon lui, pourrait être la suspension du partenariat entre le lycée et les établissements privés mauritaniens suivant le programme français.

Monsieur Malara, en sa qualité de COCAC, intervient sur le partenariat, en dressant un état actuel de la situation. Les établissements « ex partenaires » ont été réunis pour la dernière fois à l'automne 2014. Il leur avait été demandé lors de cette réunion de faire remonter au SCAC leurs besoins. Aucune réponse n'a été formulée. Cependant, Monsieur Malara s'est engagé à relancer des actions si une réelle volonté se dégage de ces établissements.

Madame Couloubaly a suggéré l'attribution par le lycée d'une bourse d'excellence au meilleur élève inscrit dans l'un de ces établissements, dont les parents n'ont pas les moyens.

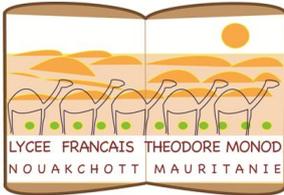
III. Bilan pédagogique de l'année

A. Bilan pédagogique du primaire

Madame la Directrice de l'école présente le bilan pédagogique du primaire, lequel s'articule autour des points suivants :

- ▶ Quelles réponses pédagogiques adaptées aux besoins des élèves ont été apportées ?
- ▶ Comment faire progresser les élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue ?
- ▶ Quelles pistes de remédiation ont été mises en œuvre ?
- ▶ Sur quels leviers s'appuie-t-on pour assurer la réussite des élèves. De tous les élèves ceux en difficulté mais aussi ceux qui réussissent ?

Les pistes pédagogiques suivies pour répondre à ces questions se présentent comme suit.



- **Les dispositifs d'aide**

- ▶ **Le dispositif institutionnel d'aide aux élèves en difficulté :**

Les 36h d'Activités Pédagogiques Complémentaires ont été cette année dispensées aux élèves de la façon suivante : 30 élèves de la MS au CM1 et 42 élèves du CE2 au CM2 ont bénéficié de ce dispositif.

- ▶ **Le dispositif spécifique en CE1 :** l'enseignante d'une classe de CE1 est déchargée 4h par semaine pour remédier aux difficultés de lecture et de maîtrise de la langue française d'une dizaine d'élèves ; ce dispositif est en place depuis 3 ans et apporte une réponse pédagogique adaptée.

Ce dispositif sera reconduit l'an prochain.

- ▶ **Le dispositif en enseignement musical, un autre chemin pour apprendre :**

L'école bénéficie de 6h d'enseignement musical par semaine dispensé par le professeur de musique du second degré. Ce dispositif en place depuis 3 ans permet à tous les élèves d'en bénéficier au moins une fois durant leur scolarité. Cette année, ce sont les classes de MS, GS, CP, CE1 et CE1/CE2 qui ont participé à ce projet. La finalisation du travail mené sera présentée lors de la fête de l'école.

Ce dispositif est reconduit l'an prochain.

- **Les projets**

- ▶ **Les projets liés au projet d'établissement** présentés lors des 2 précédents conseils d'école ont tous été menés à bien.

- ▶ **Les projets de la zone Afrique de l'ouest**

- Mus'art : cercles et carrés pour les élèves de la MS à la 5^{ème} (450 élèves).
- Les défis technologiques en direction des élèves de CM1, diaporamas et films sont visibles sur le site de l'établissement et de l'Inspection en résidence à Dakar.

- ▶ **Les Actions Pédagogiques Pilotes**

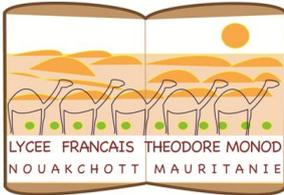
- **Mise en boîte** : projet sur la photographie, fabrication et utilisation du sténopé, le premier appareil photo.
- **De la dune à la ville** : Histoire, géographie, architecture de Nouakchott.

La directrice rappelle aux parents que tous les travaux seront présentés au lors d'une exposition dans l'école le 3 juin 2015.

- **Les liaisons maternelle / CP et CM2 / 6^{ème}**

Travailler sur les liaisons, c'est jouer sur les articulations et les difficultés des continuités pour étayer les zones de fragilité et lutter contre l'échec scolaire.

En maternelle des animations pédagogiques ont été menées dans le cadre de la formation interne des maîtres.



Les travaux de liaisons école / collège déjà très avancés sur l'établissement :

- Rencontres et échanges pédagogiques avec les enseignants de CM2 et des sixièmes en mathématiques, français, histoire/ géographie, sciences, langues vivantes et vie scolaire.
- Rencontres sportives CM2 / 6^{ème}.
- Rencontre avec la vie scolaire et les élèves délégués de 6^{ème}.
- Stage d'immersion en 6^{ème}.
- Présentation du collège aux parents.

• **Les relations école / famille**

Permettre aux parents de connaître le système éducatif français et de mieux suivre leur enfant.

Une nouveauté cette année :

- réunion de tous les parents de l'école maternelle en septembre avec présentation du rôle et des objectifs de l'école.
- Réunion des parents d'élèves dans toutes les classes en septembre.
- Remise des livrets trimestriels aux familles avec entretien.
- Réunions d'information CM2 / 6^{ème}.
- Remise personnalisées des résultats des évaluations CE1 et CM2.

• **Des évaluations en mathématiques et français au CE1, au CM 2 et en anglais au CM2 commune à toute la zone**

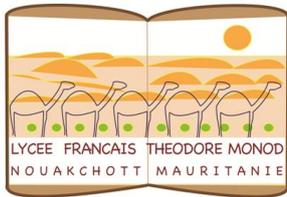
Pour mesurer les acquis des élèves, informer les parents, analyser les résultats et apporter des réponses adaptées.

• **Et l'an prochain...**

- Mettre en œuvre les nouveaux programmes à la maternelle.
- Continuer et intensifier le travail sur les liaisons.
- Mettre en œuvre de nouveaux projets.

Monsieur Sylla a attiré l'attention sur le fait que la majorité des élèves inscrits au cours d'arabe arrivent à lire l'arabe mais ne comprennent pas ce qu'ils lisent. Monsieur Bourdillat pense qu'un seul enseignant s'arabe est insuffisant pour tout le lycée et suggère d'augmenter ce nombre surtout qu'en l'absence du seul enseignant, aucun cours n'est dispensé.

La réponse à cette question, qui concerne le primaire, a été abordée lors du dernier conseil d'école (voir le compte-rendu du conseil d'école du 28 mai 2015).



B/ Bilan pédagogique au secondaire

Monsieur le Proviseur reprend la parole pour présenter le bilan du collège et du lycée. Il rappelle l'objectif principal qui est de promouvoir la réussite scolaire des élèves.

• **La réussite scolaire des élèves**

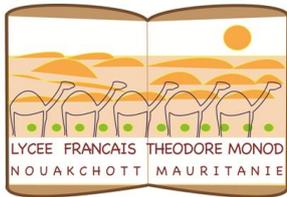
- ▶ Liaisons inter-degrés (voir primaire et conseil école/collège)
- ▶ Favoriser le travail en équipes, les devoirs en commun (nombreux cette année sur la quasi-totalité des niveaux)...
- ▶ Favoriser l'interdisciplinarité dans différents cadres : Histoire des arts, TPE, préparation à la réflexion philosophique en 1^{ère}, Philosophie (avec SES et Anglais)...
- ▶ La formation des enseignants
 - En interne : 2 stages sur l'utilisation des nouvelles technologies
 - Dans le cadre du PRF, 22 membres du personnel sont partis en stage (Dakar essentiellement)
- ▶ Les actions sur la difficulté scolaire : PPRE, tutorats, soutiens, contrats...
- ▶ Les dispositifs de tutorat dont il conviendra de revoir le fonctionnement pour l'année scolaire prochaine.
- ▶ Les actions fédératrices autour des disciplines : fête de la science, semaine des mathématiques, francophonie, paroles d'écrivains, FAOP, théâtre...
- ▶ Valorisation des bons élèves.

• **L'élève acteur de l'établissement et de son parcours**

- ▶ Formation de délégués
- ▶ L'orientation : informations aux élèves et aux familles, stages en immersion, (3^{ème}, 1ES), préparation concours sciences-Po, la dimension orientation de l'enseignement d'AP...
- ▶ Les actions citoyennes : CESC, semaine de la citoyenneté
- ▶ Préparation aux examens et concours : préparations spécifiques en dehors du temps scolaire, préparation au concours de Science-Po, « les grands oraux » en Espagnol...

• **L'ouverture culturelle de l'établissement et des élèves**

- ▶ Dans le domaine du sport : tournoi de volley déguisé, le cross, les rencontres sportives, le projet nation, l'AS (voir ci-dessous).
- ▶ L'ouverture vers l'extérieur : partenariats avec l'IFM, conférences, expositions...
- ▶ Les projets culturels fédérateurs : fête de la Science, APP (Mus'Arts, l'Afrique de l'Ouest en partage), les clubs (astronomie, aéronautique), les ciné-clubs (en français et en langues étrangères), les ateliers théâtre (un au collège et un au lycée), le club journal, la commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre



mondiale, participation à différents concours (résistance, course aux nombres, olympiades, Big challenge, énigmes...)

- ▶ Dynamisation du CDI : participation active aux actions fédératrices.

C/ Le conseil école / collège

- **La commission « élèves à besoins éducatifs particuliers »**

- ▶ Dispositif mis en place cette année à l'attention des élèves ayant des difficultés à la sortie de l'école élémentaire
- ▶ Prise en charge de 12 élèves par les VSC (individuelle ou collective, durant ou hors temps scolaire)
- ▶ Evolution positive de la plupart de ces élèves et réussite liée à l'implication des VSC et des professeurs principaux de 6^{ème}.

- **La commission « Français »**

- ▶ Recommandations des enseignants de Français en juin 2014 pour une meilleure transition entre l'école et le collège.
- ▶ Mises en œuvre durant cette année scolaire et point bilan en septembre 2015.

- **Commission « Mathématiques »**

- ▶ Les rencontres ont permis de mettre en lumière les points suivants :
 - Harmonisation nécessaire des terminologies
 - Renforcement de certaines notions à l'école primaire
 - Travail sur les pré-requis (ne faisant pas partie des programmes de CM2) et qui seront abordés différemment au collège
- ▶ Des recommandations ont été faites pour mieux assurer le passage de l'école au collège et préparer la mise en place du nouveau cycle 3 et qui seront mises en œuvre dans les progressions en 2015-2016.

D/ L'association Sportive du lycée

- **Bilan des activités**

- ▶ 14 activités en 2014 / 2015 encadrées par :
 - Les professeurs d'EPS : multisports, roller, baby-gym, prépa-bac et badminton.
 - Les animateurs extérieurs à l'établissement : football, badminton primaire, multisports primaire, tennis, mini-tennis, mini-karaté et gymnastique arts du cirque.
 - Les animateurs de l'établissement : danse, boxe.
- ▶ L'AS, c'est :
 - 31 créneaux hebdomadaires

- 45 heures d'animations hebdomadaires, soit 1215 heures annuelles
- 550 inscriptions.

• Bilan financier

Type d'établissement Lycée	Compte financier 2014 - 2015 de l'A.S. du lycée LFTM - Nouakchott																																																									
Nom de l'établissement LFTM	Le compte financier est dressé par l'Association Sportive du lycée LFTM pour récapituler les dépenses et les recettes sur la période du 1/9/2014 au 31/8/2015.																																																									
Ville Nouakchott	Solde du compte courant au 1/9/2014 : 75 334,00 €		Document établi par Alex CAPOT, Trésorier de l'A.S.																																																							
Dates du compte financier du 1 Septembre 2014 au 31 Août 2015	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #e0f2f1;">Recettes</th> <th colspan="2" style="background-color: #fce4ec;">Dépenses</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cotisations des licenciés</td> <td style="text-align: right;">3 155 000,00</td> <td>Frais bancaires</td> <td style="text-align: right;">- 21 631,50</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Cadeau Babygym</td> <td style="text-align: right;">- 27 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Visserie</td> <td style="text-align: right;">- 27 500,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Achat Bois</td> <td style="text-align: right;">- 174 400,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Achat contreplaqué</td> <td style="text-align: right;">- 216 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Tournoi foot lycée</td> <td style="text-align: right;">- 12 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Remboursement Commande Escalade</td> <td style="text-align: right;">- 67 420,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Aide Mini-karate</td> <td style="text-align: right;">- 25 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Salaire intervenants extérieurs</td> <td style="text-align: right;">- 1 844 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Achat Matériel divers</td> <td style="text-align: right;">- 21 820,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Achat Matériel</td> <td style="text-align: right;">- 197 500,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">TOTAL DES RECETTES :</td> <td style="text-align: right;">3 155 000,00 €</td> <td style="text-align: right;">TOTAL DES DÉPENSES :</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">-2 634 271,50 €</td> </tr> </tbody> </table>			Recettes	Dépenses		Cotisations des licenciés	3 155 000,00	Frais bancaires	- 21 631,50			Cadeau Babygym	- 27 000,00			Visserie	- 27 500,00			Achat Bois	- 174 400,00			Achat contreplaqué	- 216 000,00			Tournoi foot lycée	- 12 000,00			Remboursement Commande Escalade	- 67 420,00			Aide Mini-karate	- 25 000,00			Salaire intervenants extérieurs	- 1 844 000,00			Achat Matériel divers	- 21 820,00			Achat Matériel	- 197 500,00		TOTAL DES RECETTES :	3 155 000,00 €	TOTAL DES DÉPENSES :				-2 634 271,50 €
Recettes	Dépenses																																																									
Cotisations des licenciés	3 155 000,00	Frais bancaires	- 21 631,50																																																							
		Cadeau Babygym	- 27 000,00																																																							
		Visserie	- 27 500,00																																																							
		Achat Bois	- 174 400,00																																																							
		Achat contreplaqué	- 216 000,00																																																							
		Tournoi foot lycée	- 12 000,00																																																							
		Remboursement Commande Escalade	- 67 420,00																																																							
		Aide Mini-karate	- 25 000,00																																																							
		Salaire intervenants extérieurs	- 1 844 000,00																																																							
		Achat Matériel divers	- 21 820,00																																																							
		Achat Matériel	- 197 500,00																																																							
	TOTAL DES RECETTES :	3 155 000,00 €	TOTAL DES DÉPENSES :																																																							
			-2 634 271,50 €																																																							
Nom du trésorier Alex CAPOT	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) :</td> <td style="text-align: right;">520 728,50 €</td> </tr> <tr> <td>Nouveau solde du compte courant au 31/8/2015 :</td> <td style="text-align: right;">596 062,50 €</td> </tr> </table>			Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) :	520 728,50 €	Nouveau solde du compte courant au 31/8/2015 :	596 062,50 €																																																			
Résultat de trésorerie (recettes - dépenses) :	520 728,50 €																																																									
Nouveau solde du compte courant au 31/8/2015 :	596 062,50 €																																																									
	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th colspan="4" style="text-align: center;">Événements de trésorerie importants à venir permettant d'estimer l'évolution des ressources de l'Association Sportive.</th> </tr> <tr> <th style="background-color: #e0f2f1;">Recettes</th> <th colspan="3" style="background-color: #fce4ec;">Dépenses</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Participation LFTM Projet Escalade</td> <td style="text-align: right;">160 000,00</td> <td>Commande Matériel AS 2015/2016 (change 365)</td> <td style="text-align: right;">- 750 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">TOTAL DES RECETTES :</td> <td style="text-align: right;">160 000,00 €</td> <td style="text-align: right;">TOTAL DES DÉPENSES :</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">-750 000,00 €</td> </tr> </tbody> </table>			Événements de trésorerie importants à venir permettant d'estimer l'évolution des ressources de l'Association Sportive.				Recettes	Dépenses			Participation LFTM Projet Escalade	160 000,00	Commande Matériel AS 2015/2016 (change 365)	- 750 000,00																		TOTAL DES RECETTES :	160 000,00 €	TOTAL DES DÉPENSES :				-750 000,00 €																			
Événements de trésorerie importants à venir permettant d'estimer l'évolution des ressources de l'Association Sportive.																																																										
Recettes	Dépenses																																																									
Participation LFTM Projet Escalade	160 000,00	Commande Matériel AS 2015/2016 (change 365)	- 750 000,00																																																							
	TOTAL DES RECETTES :	160 000,00 €	TOTAL DES DÉPENSES :																																																							
			-750 000,00 €																																																							
	Résultat de trésorerie estimé :	-590 000,00 €	Signature du Trésorier :																																																							
	Nouveau solde du compte courant estimé :	6 062,50 €	Signature du Président de l'A.S. :																																																							

Les bilans sont adoptés à l'unanimité.

• Les objectifs pour 2015 / 2016

- ▶ Maintenir les mêmes activités.
- ▶ Ouvrir une section « Football Entraînement » encadrée par M. Filippioni.
- ▶ Ouvrir une activité escalade, suite aux aménagements effectués en fin d'année scolaire.

IV. Structure pédagogique pour la rentrée 2015

Monsieur le Proviseur présente ensuite la structure pédagogique pour la prochaine rentrée.

L'ouverture de 2 divisions supplémentaires est prévue au primaire selon le schéma suivant : ½ CP, ½ CE2, ½ CM1 et ½ CM2. L'objectif de 21 divisions à l'école est maintenu

mais est tributaire de la reprise des travaux et de l'évolution du plafond d'emploi de l'établissement.

Niveaux	Divisions	Effectif théorique
MS	1,5	34
GS	2,5	58
CP	2,5	58
CE1	2,5	58
CE2	3	78
CM1	3	78
CM2	3	78
Total Primaire	18	442
6ème	3	75
5ème	3	75
4ème	3	75
3ème	3	75
2nde	3	75
1ère	4	75
Terminales	4	75
Total Secondaire	23	525
	ETS	967

Les 2 classes supplémentaires seront installées dans des préfabriqués qui seront disposés sur l'emprise du nouveau lycée durant les prochaines vacances scolaires.

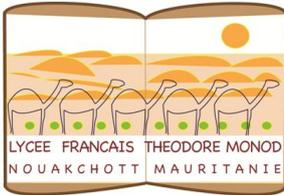
Monsieur le Proviseur informe le conseil de l'état d'avancement des travaux.

- Installation de nouveaux modules pour l'accueil des classes supplémentaires du primaire.
- Travaux de production d'énergie (électricité) qui seront menés durant les vacances d'été avec un marché de 385.000 € signé avec l'entreprise Sogelec. Ces travaux permettront d'améliorer la distribution électrique dans le lycée et de réguler la tension.
- Commission d'appel d'offres pour la reprise des travaux du nouveau lycée. 18 dossiers ont été reçus et 4 entreprises ont été sélectionnées par la commission d'appel d'offres. Ces entreprises devront faire parvenir leur offre (technique et financière) pour le 21 août 2015.

V. Modification du règlement intérieur

Monsieur Rocque présente dans un premier temps le règlement financier qui sera annexé au règlement intérieur du lycée. Il comporte 9 articles qui abordent les points suivants.

- Obligations de paiement



- Les tarifs
- Abattements et remises
- Bourses
- Échéances et modalités de paiement
- Moyens de paiement
- Priorités de paiement
- Paiements échelonnés.

Ce règlement n'appelant aucune remarque particulière est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Proviseur présente ensuite les modifications relatives au règlement intérieur qui sont discutées, amendées et arrêtées comme suit. Elles sont adoptées à l'unanimité.

▶ Article 9 f) : téléphone portable et autres appareils électroniques

Il est proposé de remplacer l'article existant par le paragraphe suivant. « *L'usage du téléphone portable et des appareils électroniques est interdit dans les classes, en salle d'étude, au CDI et durant toutes les activités scolaires. Ils doivent être rangés dans les cartables. En cas de non respect de cette règle, ils seront confisqués et remis à la famille à la fin du trimestre* ».

▶ Article 12 : absences et retards

Les 2 phrases suivantes sont ajoutées.

- « *Les retards nuisent à la scolarité de l'élève et celle des autres et pourront être sanctionnés s'ils se répètent, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire.* »
- « *L'accès en classe ne sera pas autorisé tant que l'absence ne sera pas régularisée auprès de la vie scolaire* ».

▶ Article 16 : sorties durant les cours – admission à l'infirmerie

Cet article est modifié comme suit. « *Les sorties durant les cours (notamment celles pour se rendre aux toilettes ou à l'infirmerie) ne sont pas autorisées, sauf autorisation expresse de l'enseignant.*

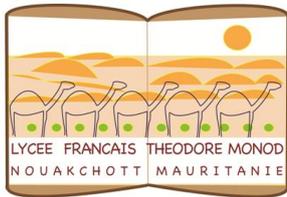
Passage à l'infirmerie. Muni de son carnet de liaison, l'élève devra d'abord passer par la vie scolaire qui notera l'heure de départ. Il pourra ensuite se rendre à l'infirmerie où l'infirmière consignera sur le carnet de correspondance l'heure de passage.

Il devra ensuite obligatoirement repasser par la vie scolaire et seulement après regagner son cours où il présentera au professeur le billet visé par la vie scolaire et l'infirmière.

En cas de retour au domicile demandé par l'infirmière, la signature d'une décharge par la personne responsable est alors indispensable pour permettre la sortie de l'établissement. »

▶ Article 21 : la commission éducative

La phrase suivante est ajoutée à la fin de cet article. « *Elle pourra proposer à cet effet des mesures de prévention, d'intervention ou des sanctions* ».



Enfin, manquaient à la fin du règlement intérieur les signatures de l'élève et des responsables légaux. Celles-ci ont été ajoutées.

VI. Recrutement et carte des emplois

Monsieur le Proviseur présente la carte des emplois incluant le personnel partant et celui arrivant à la rentrée 2015 (voir tableaux ci-dessous).

Personnels partants

NOMS – PRENOMS	DISCIPLINE	DESTINATION
BENHAMROURA Ali	Professeur des écoles	France
CORNU Catherine	Histoire géographie	Abidjan
DESLANDES Baptiste	Education musicale	France
DE CARVAHLO Annie	ASEM	Inconnue
ARTOUX Renaud	VSC	France
TAILLANDIER	Documentaliste	Nouakchott
TOULEMONT Sarah	VSC	France

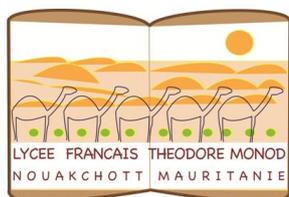
Personnels arrivant à la rentrée 2015

NOMS – PRENOMS	DISCIPLINE	PROVENANCE
ALLEN Sandrine	PE	Nouakchott
ALONSO Marta	Documentaliste	Espagne
GATTI Leila	Arabe primaire	Nouakchott
KANE Amadou Lamine	Education musicale	Nouakchott
ROGIER Anne Catherine	PE	France
ROGIER Guillaume	PE	France
TOURE Ousmane	Histoire géographie	France

VII. Frais de scolarité 2016-2017

Monsieur Rocque présente le tableau suivant des frais de scolarité (exprimés en ouguiyas) pour l'année scolaire 2016/2017. Ceux-ci subissent une augmentation de 5%, correspondant à l'inflation en Mauritanie.

MATERNELLE et PRIMAIRE	2015-2016	2016-2017
<i>Français</i>	834 750	876 000
<i>Nationaux</i>	1 086 000	1 140 000
<i>Etrangers</i>	1 449 000	1 521 000



COLLEGE		
<i>français</i>	939 000	987 000
<i>Nationaux</i>	1 248 000	1 311 000
<i>Etrangers</i>	1 620 000	1 701 000

LYCEE		
<i>français</i>	1 197 000	1 257 000
<i>Nationaux</i>	1 593 000	1 674 000
<i>Etrangers</i>	2 079 000	2 184 000

EXAMENS	Candidats scolaires	Candidats libres
<i>DNB</i>	13 000	25 000
<i>EA</i>	13 000	40 000
<i>BAC</i>	19 000	95 000

AUTRESFRAIS	
<i>1^{ère} inscription</i>	125 000
<i>Carnet de liaison</i>	5 000
<i>Petit livre (CDI/BCD)</i>	4 000
<i>Grand livre (CDI/BCD)</i>	10 000

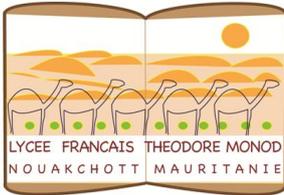
Monsieur Bourdillat a souhaité, vu que les frais de scolarité ont augmenté systématiquement ces dernières années, que l'augmentation ne soit pas intégralement répercutée sur le porte-monnaie des parents d'élèves. Il faudrait plutôt chercher à mieux maîtriser les coûts et prendre en considération l'amélioration des éléments prévisionnels entrant dans le calcul de ces frais pour atténuer cette augmentation.

Sachant que si l'augmentation est indexée sur le taux d'inflation, ce dernier affecte durement le pouvoir d'achat des parents d'élèves dont pour la quasi-totalité le salaire n'est pas indexé sur l'indice des prix.

Si les frais de scolarité sont exprimés en Euro et qu'à l'inverse des prévisions, l'Ouguiya s'est améliorée par rapport à l'Euro, ceci doit avoir un impact positif et donc une diminution des frais de scolarité, exprimé en Ouguiya, pour l'année suivante ou au moins diminuer l'effet des autres éléments entrant dans le calcul des frais de scolarité.

Il est répondu à Monsieur Bourdillat que les frais de scolarité comme le budget de l'établissement sont exprimés en ouguiya et que les finances du lycée sont impactées comme chacun en Mauritanie par l'inflation.

La proposition est passée au vote et adoptée avec 10 voix pour et 2 voix contre.



VIII. Conseil d'école du 28 mai 2015

Madame Michel présente brièvement les questions qui ont été abordées lors du conseil d'école du 28 mai dernier.

- La structure effective de l'école à la rentrée 2015 (cf. point 4 du CE)
- Le règlement intérieur de l'école (sans changement)
- Le bilan pédagogique de l'année (cf. point 3 du CE)

IX. Questions diverses

- Un enseignant a suggéré l'interdiction du téléphone portable à l'intérieur de l'établissement. Il a été décidé lors de la discussion relative à la modification du règlement intérieur (article 9 alinéa f) d'interdire l'usage du téléphone durant toutes les activités scolaires plutôt que de procéder à une interdiction formelle, et ainsi faire de la prévention et de la sensibilisation.
- La 2^{ème} question est relative au seuil de « température maximale » admissible au maintien des cours à l'intérieur des salles en période de forte chaleur. Cette question ayant déjà été soumise lors d'un précédent conseil la réponse reste sans changement : les textes ne mentionnent aucune température au-dessus de laquelle il serait dangereux de travailler. Quoiqu'il en soit, le lycée mettra tout en œuvre pour que ses installations fonctionnent au mieux et demandera aux usagers de veiller à leur bonne utilisation. Si l'enseignant pense être en situation de danger ou s'il estime que la température constatée peut être un danger pour ses élèves, il peut en outre exercer son droit de retrait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.